

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale mixte de La Française des Jeux (FDJ) du 26 avril 2022

Boulogne, le 18 mars 2022 (18h00) – Les actionnaires de la société La Française des Jeux sont avisés qu'une assemblée générale annuelle ordinaire et extraordinaire se tiendra le 26 avril 2022 à 14h30 au Palais des Congrès d'Issy-les-Moulineaux.

En fonction des impératifs sanitaires et/ou légaux, les modalités d'organisation de l'assemblée générale du 26 avril 2022 pourraient évoluer. En conséquence, les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'assemblée générale sur le site Internet de la société (www.groupefdj.com). Cette rubrique pourra être mise à jour afin de préciser, le cas échéant, les modalités définitives de participation à cette assemblée générale en fonction des impératifs sanitaires et/ou juridiques qui interviendraient postérieurement à la parution de l'avis préalable de réunion.

Il est rappelé que la situation sanitaire étant en constante évolution, l'accueil des actionnaires à l'assemblée générale sera subordonné au respect des mesures sanitaires en vigueur à la date de l'assemblée.

La société fera ses meilleurs efforts pour que, le cas échéant, les mesures de distanciation soient respectées lors de l'assemblée et a, dans ce cadre, dès à présent, décidé de proposer un café d'accueil mais de ne pas organiser de cocktail en amont ou à l'issue de l'événement. Elle n'encourra aucune responsabilité au titre d'une éventuelle contamination de personnes qui décideront, sous leur seule responsabilité, de participer physiquement à l'assemblée générale.

La société a pris toutes les mesures pour faciliter le vote à distance afin que les actionnaires puissent également voter sans participer physiquement à l'assemblée, en utilisant le formulaire de vote prévu à cet effet, qui sera disponible sur le site Internet de la société (www.groupefdj.com) ou par Internet sur la plateforme de vote sécurisée Votaccess. Dans ce contexte, les actionnaires sont encouragés à privilégier la transmission de toutes leurs demandes et documents par voie électronique.

Les actionnaires pourront suivre l'assemblée générale en direct sur le site Internet de la société : www.groupefdj.com.

L'avis préalable de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions ainsi que les modalités de participation à cette assemblée a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 18 mars 2022. L'avis de convocation paraîtra au Journal Spécial des Sociétés le 8 avril 2022.

L'ensemble des documents et informations concernant cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Ils peuvent être consultés en ligne directement sur le site Internet de la société (www.groupefdj.com), à la rubrique « Finance / Assemblée Générale ». Vous pouvez d'ores et déjà consulter notamment :

- le Document d'enregistrement universel relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- l'avis préalable de réunion valant avis de convocation publié ce jour au BALO ;
- le rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale.

La documentation afférente à l'assemblée générale sera accessible en ligne dans son intégralité au plus tard le 5 avril 2022.

Il est rappelé que les actionnaires peuvent adresser leurs questions écrites à la Présidente du conseil d'administration, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et telles que détaillées dans l'avis préalable de réunion valant avis de convocation publié au BALO. Dans ce cadre, FDJ permet aux actionnaires d'adresser des questions écrites accompagnées d'une attestation d'inscription en compte, par courriel, à l'adresse mail suivante : agfdj2022@lfdj.com.

Les actionnaires auront la possibilité, en complément du dispositif légalement encadré des questions écrites, de poser des questions le 26 avril 2022, pendant la séance de questions-réponses de l'assemblée générale : en direct dans la salle s'ils sont présents à l'assemblée générale ou via un *live chat* accessible lors de la connexion à la retransmission en direct de l'assemblée générale.

Pour toute question, un numéro gratuit est à la disposition des actionnaires : 0805 650 660.

Les actionnaires peuvent également nous contacter à l'adresse mail suivante : contact@actionnaires-fdj.com.

A propos du groupe FDJ

Loterie nationale et leader français des jeux d'argent, 2ème loterie en Europe et 4ème au monde, FDJ propose en point de vente et en ligne une offre grand public, ludique, responsable et sécurisée de jeux de loterie (tirage et jeux instantanés) et de paris sportifs (ParionsSport). Les performances de FDJ sont portées par un portefeuille de marques iconiques et nouvelles, le 1er réseau de vente de proximité en France, un marché en croissance, des investissements récurrents et une stratégie d'innovation pour renforcer l'attractivité de son offre et de sa distribution, avec une expérience de jeu enrichie.

Le groupe FDJ est coté sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Compartiment A - FDJ.PA) et fait notamment partie des indices SBF 120, Euronext 100, Euronext Vigeo 20, EN EZ ESG L 80, STOXX Europe 600, MSCI Europe et FTSE Euro.

Pour plus d'informations, www.groupefdj.com



Contact presse

01 41 10 33 82 | servicedepresse@lfdj.com

Contact relations investisseurs

01 41 04 19 74 | invest@lfdj.com